

MESSAGE VIDÉO DU PRÉSIDENT DE L'ACEP AJUSTEMENT DES COTISATIONS PROPOSÉ

[Greg Phillips]

Bonjour à tous et merci de visionner ce message,

- J'espère que vous allez bien, car ces dernières années ont été difficiles pour tout le monde.
- Aujourd'hui, au nom du Comité exécutif national, j'aimerais vous expliquer les raisons pour lesquelles nous demandons une augmentation des cotisations.
- En novembre, nous vous demanderons de voter en faveur d'une augmentation des cotisations mensuelles de 10 \$, **ainsi que** d'une augmentation annuelle équivalente à l'augmentation annuelle négociée par les membres EC dans leur convention collective.
- Il est important de noter que les cotisations syndicales sont déductibles d'impôt. Ainsi, même si vous bénéficiez de 10 \$ supplémentaires en services améliorés, en supposant un taux d'imposition de 50 %, vous n'aurez qu'à déboursier 5 \$.
- Certains d'entre vous se demandent peut-être comment nous sommes arrivés à une augmentation des cotisations de 10 \$, et pourquoi nous proposons deux augmentations différentes.
- Plusieurs facteurs ont contribué à notre demande d'augmentation de 10 \$ des cotisations. Il y a notamment la nécessité de rattraper l'inflation. Ensuite, la combinaison de l'augmentation des demandes de services, du nombre de personnes que nous représentons et de la complexité croissante des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

- J'examinerai attentivement chaque facteur qui a contribué à la nécessité de l'augmentation des cotisations, et pourquoi le moment est venu de l'approuver.

La croissance de l'ACEP

- Le rapport annuel 2014 montre que l'ACEP représentait près de **13,000** membres. Aujourd'hui, nous représentons plus de **21 500** membres.
- Notre communauté de membres a augmenté d'environ **70 %** depuis notre dernière augmentation des cotisations.
- Nous ne sommes plus une petite association, et nous ne pouvons donc plus travailler avec la structure d'une petite association. Nous ne pouvons plus accomplir des tâches importantes telles que les activités de ressources humaines, les travaux de gestion de l'information et de technologie de l'information, les traductions, etcetera, du coin de notre bureau. Nous avons aussi besoin de ressources juridiques internes, afin de ne plus dépendre aussi fortement des avocats externes et de leurs cabinets. L'ACEP a besoin d'une structure organisationnelle qui puisse soutenir la taille de l'organisation que nous avons aujourd'hui.
- Nous modernisons notre infrastructure informatique et créons de nouvelles politiques et procédures pour la gouvernance interne de notre organisation. Nous représentons maintenant 4 groupes de négociation, et non plus seulement les 3 que nous avons pendant de nombreuses années. L'ajout d'un nouveau groupe professionnel nous a obligés à devenir des experts d'une nouvelle convention collective et à négocier des améliorations à celle-ci. Tout cela a des répercussions sur nos frais et sur les demandes de temps de notre personnel.
- Nous en sommes arrivés à un point où nous ne pouvons plus fonctionner comme une petite association, il est temps que nous fassions la transition pour devenir un syndicat de taille moyenne. Or,

cela nécessite à la fois des ressources financières et des ressources humaines.

L'inflation

- J'ai mentionné plus haut que l'inflation était l'un des facteurs déterminants de la nécessité d'augmenter les cotisations.
- Alors que les salaires ont augmenté au cours des 7 dernières années, vos cotisations sont restées les mêmes. D'autre part, nos coûts de fonctionnement ont continué à augmenter de manière significative et nous devons également combler cet écart pour rattraper l'inflation.
- Il suffit de voir le prix des produits d'épicerie ou le prix de l'essence de nos jours pour savoir quelles sont les conséquences de l'inflation sur votre pouvoir d'achat. L'ACEP n'est pas à l'abri de ces mêmes pressions inflationnistes, qui se sont accumulées au cours des 7 dernières années. Les tarifs de nos prestataires de services ont augmenté, les salaires du personnel ont augmenté, le remboursement des dépenses de nos bénévoles a augmenté – pour ne citer que quelques exemples.
- Certains d'entre vous se demandent peut-être pourquoi l'ACEP a attendu si longtemps avant de demander une augmentation des cotisations – la réponse simple est que nous ne voulions pas apporter de changements à votre rémunération pendant que nous étions aux prises avec la débâcle du système de rémunération de Phénix. J'ai pris en compte des risques liés à la modification de vos cotisations et l'incidence que cela pourrait avoir sur votre rémunération dans son ensemble, alors j'ai rejeté la possibilité d'une augmentation il y a quelques années.
- D'autres syndicats ont récemment procédé à des augmentations de cotisations sans difficulté, ce qui montre que la plate-forme du système de rémunération est beaucoup plus stable maintenant et qu'une augmentation des cotisations ne devrait pas perturber votre rémunération.

- La prise en compte de l'inflation relève du bon sens opérationnel aujourd'hui et pour l'avenir --- ajouter une augmentation progressive liée aux augmentations de salaire négociées pour les membres EC garantira que les finances de votre association puissent s'adapter automatiquement à notre environnement économique en constante évolution.

L'augmentation du volume de travail et de sa complexité

- Une autre raison de proposer une augmentation des cotisations à ce stade est de faire face à l'augmentation du volume de travail et de sa complexité des dernières années.
- L'ACEP a dû gérer de nombreux problèmes perturbateurs qui ont eu des répercussions importantes sur notre capacité opérationnelle.
- La complexité du travail que nous traitons est bien plus grande qu'auparavant, entre autres:
 - Nous nous occupons d'un arriéré de problèmes relatifs au système de paye Phénix et du règlement des réclamations des personnes qui ont souffert en raison de ses failles;
 - Nous sommes aux prises avec la pandémie et maintenant la vaccination obligatoire;
 - Nous devons composer avec une attention accrue aux droits de la personne et aux questions d'équité en matière d'emploi, telles que les questions liées au genre et au racisme systémique;
 - Il y a aussi des enjeux émergents comme l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, et leur incidence sur le travail de nos membres;
 - Le climat politique complexe continuellement changeant a également augmenté notre volume de travail;
 - Enfin, notre participation active au Congrès du travail du Canada en tant que nouvel affilié a aussi ajouté à notre charge.

- Voilà quelques-unes des tâches qui ont ajouté à notre volume de travail et que nous devons désormais traiter.
- Non seulement nous travaillons à des enjeux plus complexes, mais la demande de nos services ne cesse d'augmenter : elle est devenue écrasante.
- Davantage de personnes sont prêtes à dénoncer des cas de discrimination; de plus, les dirigeants locaux – comme le président, la direction et les délégués de votre section locale – demandent -à juste titre- un soutien plus important sous forme de formation et d'outils de leadership.
- Le ratio des agents des relations de travail de l'ACEP par rapport au nombre de membres représentés est exceptionnellement élevé, ce qui signifie que, comparativement à d'autres syndicats, le volume de travail de nos agents est excessif. Ainsi, le volume de travail supplémentaire a une incidence sur leur capacité de fournir des services en temps opportun.
- Essentiellement, les temps ont beaucoup changé et cela se répercute dans le degré de soutien que nos membres recherchent auprès de l'ACEP et de nos dirigeants locaux. Nous devons fournir à nos bénévoles dans vos sections locales l'aide et les outils dont ils ont besoin pour mieux jouer leur rôle. Les revenus supplémentaires provenant de l'augmentation des cotisations iront directement à ceux qui vous soutiennent.

Que ferons-nous avec l'argent?

- Cela m'amène à vous donner plus de détails sur la façon dont nous prévoyons utiliser ces fonds supplémentaires.
- Comme vous pouvez l'imaginer, un soutien accru à nos membres signifie que nous avons besoin d'un plus grand nombre d'employés prêts à pallier à la demande, ce qui signifie que nous devons

embaucher davantage de professionnels hautement qualifiés et d'experts pour vous soutenir, vous et vos collègues.

- Après avoir effectué un examen détaillé de nos besoins opérationnels au début de l'année, il est devenu évident, tant pour l'équipe de direction que pour le Comité exécutif national que pour être pleinement efficaces **nous avons besoin des éléments suivants** :
 - **Nous avons besoin** d'un plus grand nombre d'agents des relations de travail pour vous représenter, pour prendre vos appels et assurer un suivi rapide, et généralement, afin que vous nous trouviez à vos côtés pendant toute la période nécessaire et au moment où vous l'attendez;
 - **Nous avons besoin** de conseillers juridiques pour soutenir notre équipe chargée des relations de travail et aider à gérer les situations juridiques les plus difficiles et les plus complexes de nos membres, ainsi que pour améliorer la force de notre réponse aux enjeux émergents comme la vaccination obligatoire et Phénix;
 - **Nous avons besoin** d'un plus grand nombre d'employés de première ligne qui se consacrent à la gestion de nos interactions avec nos membres, par exemple en veillant à ce que nous puissions prendre vos appels, de sorte que lorsque vous joignez notre bureau, vous puissiez vous attendre à parler à une personne qui puisse vous aider ou vous rediriger immédiatement.
 - **Nous avons besoin** d'experts linguistiques à l'interne pour nous assurer de fournir à nos membres des outils et de la documentation de qualité égale en français et en anglais, et pour nous aider à assurer la qualité de toutes les informations et le contenu qui vous sont destinées, et dont le volume a considérablement augmenté au cours des dernières années.
 - **Nous avons besoin** d'un professionnel des ressources humaines pour soutenir notre personnel, nous aider dans nos besoins de recrutement et effectuer toutes les autres activités typiques des ressources humaines qui pèsent actuellement sur nos cadres.

- Les cotisations supplémentaires serviront à soutenir les priorités du Comité exécutif national, à aider vos dirigeants locaux dans leur rôle afin qu'ils puissent mieux vous soutenir sur votre lieu de travail, et à nous placer là où nous devons être afin d'être plus présent pour vous. Mais la décision vous revient.
- Si l'augmentation des cotisations ne passe pas, sans les fonds supplémentaires, nous ne pourrions pas embaucher plus de personnel, nous continuerons donc avec le statu quo.
- Or, vous devriez noter que les cotisations ne peuvent pas rester éternellement les mêmes, l'ACEP n'est pas à l'abri des pressions inflationnistes.
- Voici d'autres faits importants à prendre en considération :
 - L'ACEP est le troisième syndicat de la fonction publique fédérale en importance, et pourtant nos cotisations sont beaucoup moins élevées que celles de l'AFPC, de l'IPFPC et de l'ACAF. En fait, même après l'augmentation des cotisations de 10 \$, nos cotisations seront nettement inférieures à celles de ces syndicats.
 - La plus forte augmentation des cotisations a été approuvée par les membres en 2006 – les cotisations ont augmenté de 12 \$, soit une augmentation de 52 %.
 - Puis, 8 ans plus tard, en 2014, les membres ont approuvé une augmentation des cotisations de 13 \$, soit une hausse de 37 %.
 - L'ACEP a l'habitude d'approuver des hausses de cotisations relativement importantes à quelques années d'intervalle. La proposition d'une augmentation perpétuelle des cotisations, qui serait liée aux augmentations salariales négociées pour les membres EC, devrait empêcher que cela ne se reproduise à l'avenir.

- Vous demander une augmentation des cotisations n'est pas facile pour nous, mais c'est nécessaire et cela nous aidera à fournir les services qui nous sont demandés.
- Les membres du Conseil exécutif national, l'équipe de gestion de l'ACEP et moi-même sommes convaincus que la proposition d'ajustement des cotisations est judicieuse et équitable et qu'elle permettra à l'ACEP de disposer des ressources durables dont elle a besoin.
- Nous sommes convaincus que cela nous aidera à offrir la meilleure valeur et la meilleure protection à nos membres, tout en maintenant nos cotisations à un taux inférieur à celui de la plupart des autres syndicats de la fonction publique fédérale.
- J'espère que vous soutiendrez cette proposition et que, le moment venu, vous voterez en faveur de l'augmentation des cotisations.
- Veuillez nous envoyer vos questions à l'adresse info@acep-cape.ca et veuillez indiquer AJUSTEMENT DES COTISATIONS dans la ligne d'objet.
- Nous compilerons les questions et les réponses et vous les communiquerons avant notre assemblée générale annuelle du 10 novembre.
- Merci pour votre soutien et restez en sécurité.

****FIN****